

Rétrospective de la session : session d'hiver 2025

La session d'hiver du Parlement s'est déroulée du 1er au 19 décembre 2025. Les projets de loi portaient principalement sur la composition du budget fédéral. metal.suisse s'est particulièrement engagé en faveur des projets suivants.

- 1. Loi sur les cartels :** metal.suisse a soutenu la révision partielle de la loi sur les cartels, qui a également été soutenue par plusieurs autres associations faîtières économiques. Les deux chambres ont reconnu la nécessité d'agir et ont adopté le projet lors du vote final. metal.suisse se félicite expressément de cette évolution. L'objectif n'a jamais été d'assouplir les réglementations existantes, mais plutôt de créer une sécurité juridique pour les entreprises. L'examen au cas par cas remet l'objectif initial du droit des cartels au centre des préoccupations : protéger la concurrence, mais sans la bloquer par des interdictions générales.
- 2. Paquet de mesures d'allègement 27 :** metal.suisse soutient les efforts du Conseil fédéral visant à réduire les dépenses fédérales afin d'atteindre à long terme un équilibre entre les recettes et les dépenses. metal.suisse a regretté que le Parlement ait retiré du paquet la suppression de l'article 34a de la loi sur les forêts prévue par le Conseil fédéral. Une occasion a ainsi été manquée de supprimer les subventions qui faussent le marché et d'instaurer un traitement uniforme de tous les matériaux de construction. Il n'est pas justifié que l'État favorise certains matériaux de construction, surtout au vu des progrès et des investissements réalisés par d'autres industries en matière de durabilité. L'objectif doit être une concurrence loyale, dans laquelle chaque matériau de construction peut faire valoir ses atouts spécifiques là où il peut apporter le plus grand bénéfice à l'économie et à l'environnement. En revanche, metal.suisse se félicite clairement du maintien du programme Bâtiments. Sa suppression aurait eu des conséquences considérables sur la rénovation du parc immobilier suisse, qui est responsable d'environ un quart des émissions de CO₂ du pays. La suppression n'aurait pas été rentable et aurait compromis un potentiel précieux.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des projets pertinents :

Titre	Statut	Chronologie	Évaluation
25.4401 Protection des monuments, du patrimoine et des sites construits. Évaluer les conséquences d'une nouvelle répartition des tâches et l'efficacité des mesures décidées (postulat)	Transmis au Conseil fédéral		
25.3153 Protection des monuments, du patrimoine et des sites construits. Répartir à nouveau les tâches conformément à la RPT I et à la Constitution (motion)	Liquidé	19.06.2025: Conseil des États Adoption 01.12.2025: Conseil national Rejet	
25.4046 Assurer une production nationale de munitions (motion)	En commission du Conseil national	03.12.2025: Conseil des États Adoption	
23.047 Loi sur les cartels (LCart). Modification (objet du Conseil fédéral)	Terminé		
25.4409 Garantir le niveau des prestations de CFF Cargo, y compris le maintien d'un réseau central dans le transport combiné de marchandises (motion) voir aussi 25.4147	En commission du Conseil national	09.12.2025: Conseil des États Adoption avec modification	
25.3973 Sanctionner les oppositions abusives en matière de construction (motion)	En commission du Conseil national	09.12.2025: Conseil des États Adoption	
25.3972 Oppositions aux demandes d'autorisation de construire. Définir	En commission du Conseil national	09.12.2025: Conseil des États Adoption	

[clairement les intérêts dignes de protection](#)
(motion)

25.3953 Garantir l'alimentation et les liquidités du fonds d'infrastructure ferroviaire (motion)	Transmis au Conseil fédéral	25.09.2025: Conseil des États Acceptation 11.12.2025: Conseil national Adoption	
25.063 Programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération Objet Le Parlement suisse (objet du Conseil fédéral)	En commission du Conseil national	17.12.2025: Conseil des États Décision divergeant du projet	 
25.3956 Adaptation de l'ordonnance concernant la redevance sur le trafic des poids lourds (motion)	Prévu au Conseil national	Reporté	metal.suisse propose le rejet de l'objet

Le secrétariat de metal.suisse se tient à votre disposition pour toute question.

Andreas Steffes +41 61 228 90 32 / +41 76 426 34 01
Hendrik Rowedder +41 61 202 94 35
Viaduktstrasse 8
4051 Bâle
info@metalsuisse.ch